

# L'HEBDO QUI CLIC



la  
**cg**t  
LE HAVRE

**Tous à la marche des chômeurs et des  
précaires  
Le 23 novembre 2009**

**218**

**Nouveaux  
syndiqués  
depuis le  
01/01/09**

**Au  
sommaire :**

2 / L'édito  
qui clic  
3 / Les  
Rendez-vous  
revendicatifs  
4 / Motions  
pour la  
candidature  
de L.  
Benbouzid  
5-6 /  
Répression à  
EDF et GDF  
SUEZ  
7 / L'hebo  
pratic'  
8 / VIVATS



## **L'** aide à domicile... un service indispensable, des salariés surexploités

L'aide à domicile est partie intégrante de la protection sociale. Ses salariés interviennent auprès des familles, des personnes handicapées ou âgées pour leur permettre de rester à domicile. Ce service est mis en place par des associations à but non lucratif, financé par des contributions des usagers avec des prises en charge des organismes sociaux ou des départements.

Le gouvernement, répondant aux vœux du MEDEF, encourage les "services à la personne" du secteur marchand, qui génèrent du profit, mais le secteur associatif est actuellement mis en difficulté par la réduction des fonds sociaux. Les départements, qui ont de plus en plus de charges sans avoir les ressources correspondantes, ont tendance à revoir à la baisse le nombre d'heures d'intervention accordées. Les usagers sont pénalisés.

Les salariés du secteur -le plus souvent des femmes- exercent un métier difficile, exigeant des compétences mal reconnues. Ils sont particulièrement victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles. Si leur état de santé ne leur permet plus d'exercer leur métier, le reclassement est difficile et ils sont le plus souvent licenciés.

Les conventions collectives actuelles doivent disparaître au profit d'une convention collective unique. Bien loin de réaliser le nivellement par le haut, les propositions des employeurs reviennent à traiter les aides à domicile comme des salariés corvéables à merci : un dimanche travaillé sur deux, 12 h d'amplitude horaire, 200 h d'astreinte par mois (à un 1€ de l'heure), pas de majoration pour le travail de nuit, avec un repos compensateur...de 13 minutes ! Le tout pour 0,69% de revalorisation salariale en 2009.

Le 17 novembre, dernier jour de négociation, les salariés du secteur manifesteront à Paris.

L'aide à domicile répond à des besoins en augmentation. Le secteur constitue un gisement d'emplois. Les salariés doivent avoir accès à des formations qualifiantes, à des conditions de travail adaptées, à une rémunération correcte.

L'aide à domicile doit être gérée selon les principes de la protection sociale solidaire. Tous les citoyens doivent pouvoir bénéficier d'un service de qualité.

**Pour les salariés, pour les usagers de l'aide à domicile, les moyens doivent être au rendez-vous !**



## **LES RENDEZ-VOUS REVENDICATIFS**

⊕ Jeudi 19 novembre : Réunion unitaire à 17h à l'UL pour la préparation de la journée d'action du 24 novembre (la poste + éducation)

⊕ Lundi 23 novembre : Vernissage à 18h du salon d'automne des artistes ouvriers à la salle Franklin

⊕ Lundi 23 novembre : **La marche des chômeurs et précaires** :

Comme nous l'avons décidé lors de la dernière CE de l'UL. Je vous rappelle que la marche des chômeurs qui se tiendra en France du 20/11/09 au 5/12/09 est un moment important et que l'emploi / la précarité / les licenciements ne sont pas l'affaire des chômeurs mais bien de toute la CGT.

Pour le Havre, cette marche partira le lundi 23 novembre 2009 à 9 h 00 à la caserne des pompiers de Caucriauville.

- 1) Etape**      **Renault Sandouville**  
**Café / croissants**
  
- 2) Etape**      **Mairie de Lillebonne**  
**Déjeuner**  
**Rencontre salariés en lutte / syndicats**
  
- 3) Etape**      **UL Grand Couronne / Quevilly**  
**Café**  
**Rencontre syndicats / salariés**

Nous n'avons pas le droit à l'erreur. Cette journée doit être « notre » journée. Il est important que des délégations de syndicat soient au départ du cortège et voire toute la journée, nous avons besoin de voitures pour le retour.

**Cette journée doit être syndicale, festive.**

## **TOUS ENSEMBLE**

Renseignements auprès de Anita Ménendez  
Secrétaire générale du syndicat CGT des privés d'emploi  
06 60 21 17 91

**Propositions de motions à envoyer par les syndicats pour  
la candidature de Luisa Benbouzid pour participer au  
congrès :**

---

Motion à envoyer : Graziella Lavéra – commission des candidatures  
CGT  
263 rue de Paris  
Montreuil 93100

Et envoyer le double à Anita – [cgt-chomeurs-le-havre@wanadoo.fr](mailto:cgt-chomeurs-le-havre@wanadoo.fr)

Le Syndicat CGT----- demande à la commission des candidatures de revoir sa position sur la non-présentation d'un candidat privé d'emploi à la CE confédérale.

Au moment, où le chômage s'aggrave, les licenciements explosent et la précarité grandit en France. Nous demandons de présenter la candidature d'un privé d'emploi à la CE confédérale. Les privés d'emploi sont bien dans la CGT, et ils ont toute leur place dans la future direction de notre CGT.

Le Havre, le

---

Motion à envoyer : Maité Lassalle - commission des mandatements  
CGT  
263 rue de Paris  
Montreuil 93100

Et envoyer le double à Anita – [cgt-chomeurs-le-havre@wanadoo.fr](mailto:cgt-chomeurs-le-havre@wanadoo.fr)

Le syndicat CGT -----demande de revoir sa position sur le mandatement de notre camarade Luisa Benbouzid pour participer au congrès Cette camarade fait bien partie de la FERC. Elle a été élue au comité national CGT chômeurs, toute son activité est axée sur son comité de chômeurs et précaires, confédéralement, il avait demandé d'ouvrir leur comité national aux fédérations, il est injuste de demander de retirer sa candidature car elle est salariée. Sa candidature a été validée par son UD. De plus, au 47<sup>ème</sup> et 48<sup>ème</sup> congrès, dans la délégation des chômeurs participaient des salariés et cela n'avait jamais fait l'objet d'un critère. Ce serait mal venu et pas solidaire de persister dans cette démarche. Nous demandons le maintien de sa candidature dans la délégation chômeurs.

Le Havre, le



PROVENCE

## REPRESSION A EDF ET GDF-SUEZ

**5 mois après le conflit du printemps, la répression n'en finit pas de s'exercer dans les entreprises des groupes EDF et GDF-SUEZ.**

Rappelons que, face aux conflits sociaux qui s'aiguïsaient en début d'année, le 1er ministre F. Fillon demandait dès le 17 avril des sanctions contre les salariés en lutte. Le gouvernement fait alors le choix d'alimenter le système financier et considère que les travailleurs doivent payer la crise économique dont ils ne sont pourtant en rien responsables.

Le lendemain, B. Hortefeux, alors Ministre du Travail, dénonce de « véritables actes de malveillance » : il s'agit des coupures ciblées opérées par les personnels de nos industries, et des rétablissements d'énergies pour les plus démunis.

## 250 procédures disciplinaires au national

### Des sanctions très lourdes

Dès lors le processus répressif est enclenché. En Midi-Pyrénées :  
Près de 50 blâmes ou avertissements,  
18 conseils de discipline,  
**6 licenciements** et plusieurs mises à pied  
!

### Les faits reprochés :

Avoir participé au mouvement collectif du printemps, **avoir quitté son poste de travail lors de ce mouvement, en se déclarant en grève.**

Pour les responsables syndicaux viennent s'ajouter : **La remise en énergie aux usagers en situation de pauvreté,**  
Le non-exercice d'un soi-disant « **devoir de modération** » vis-à-vis du personnel.

## LA FOLIE REVANCHARDE DES DIRECTIONS A PRIS LE PAS SUR LE BON SENS

Pour avoir imposé, aux directions régionales des entreprises Erdf et GrDF, par une lutte de 48 jours, l'abandon de leurs projets de démantèlement de notre service public.

Pour avoir gagné le maintien de sites de proximité, la création de 129 postes, l'embauche de 66 jeunes sur la région midi Pyrénées.

**PLUSIEURS CAMARADES SE RETROUVENT AUJOURD'HUI LICENCIES**

Face à l'attitude des directions, nos camarades se sont à nouveau engagés dans la lutte. Ils en sont à leur 20ème jour d'action.



**NOUS SOMMES DETERMINES  
A NE PAS LAISSER FAIRE**

**Nous avons de bonnes raisons de penser que nos interventions peuvent contraindre les directions à annuler les licenciements de nos Camarades.**

**Salariés, usagers de notre service public = TOUS CONCERNES**

**LE SYNDICAT CGT PROVENCE INVITE DANS UN PREMIER TEMPS TOUS LES DESTINATAIRES DE CE TRACT A SIGNER LA PETITION**

Pour cela, il suffit de cliquer sur le lien ci-dessous et de vous laisser guider.

[http://www.fnme-cgt.fr/pages/signer\\_petition.php?id\\_pet=11](http://www.fnme-cgt.fr/pages/signer_petition.php?id_pet=11)

Nous vous tiendrons informés des suites de nos actions.

La Liberté d'expression a toujours été remise en cause dans les périodes les plus sombres de notre histoire.

Ce n'est que par la mobilisation, la lutte des citoyens que nous gagnerons sur le despotisme...

**Nous comptons sur votre engagement citoyen  
CEUX QUI VIVENT SONT CEUX QUI LUTTENT**

**Au pays des droits de l'homme, il en est  
qui rêve d'hommes sans droit.**

**1864, le 25 Mai** - La loi Ollivier est votée. Elle abroge le délit de coalition (loi Chapelier 1791) et instaure le droit de grève.

**1941, le 4 Octobre** - « Charte du Travail », le régime de Vichy interdit la grève.

**1946, le 27 Octobre** - le droit de grève est pleinement reconnu dans la Constitution.

**Printemps 2009**, les Directions de la Branche des IEG tentent de remettre en cause le droit de grève. Droit de grève pour qui des Hommes et des Femmes se sont battus parfois au prix de leur vie.

# L'hebdo *pratic'*

Des statistiques, des outils, des chiffres...voici la nouvelle rubrique de l'hebdo, c'est aussi la votre, merci de nous envoyer vos infos !

la carte postale à envoyer à sarko pour un référendum national sur la privatisation de la poste est sur : <http://www.referendumpourlaposte.rezisti.org/>

Monsieur le Président,

Je vous demande:

- le respect du résultat de la votation du 3 octobre 2009
- le retrait du projet de changement de statut de La Poste
- l'ouverture d'un débat public sur l'avenir du service public postal
- un référendum sur l'avenir de La Poste

Prénom : \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_



M. le Président de la République  
Palais de l'Elysée  
55, rue du faubourg Saint Honoré  
75008 PARIS



Contre l'entrée en matière de la privatisation de La Poste pour un débat public et un référendum sur l'avenir du service public postal - <http://www.referendumpourlaposte.fr/>

4 000 cartes postales sont disponibles au secrétariat de l'UL, merci de les retourner à l'UL après les avoir remplies pour un envoi groupé.

## URGENT : on recherche

1 personne susceptible d'assurer 2 permanences juridiques par mois le jeudi matin de 10h à 12h à la maison de justice à Caucriauville

S'inscrire auprès de l'UL

## RETROUVEZ SUR INTERNET LE PROJET INDUSTRIEL DE LA CGT RENAULT SANDOUILLE :

- ⇒ Présentation du projet industriel en vidéo
  - ⇒ Dossier de presse
- ⇒ Comptes rendus réunions politiques
  - ⇒ Commentaires et débats

<http://projet-industriel-cgt.skyrock.com/>



# Vivats

L'ASSOCIATION NORMANDE DU TOURISME SOCIAL

**LOCATIONS**  
HIVER 2009 / 2010  
FRANCE

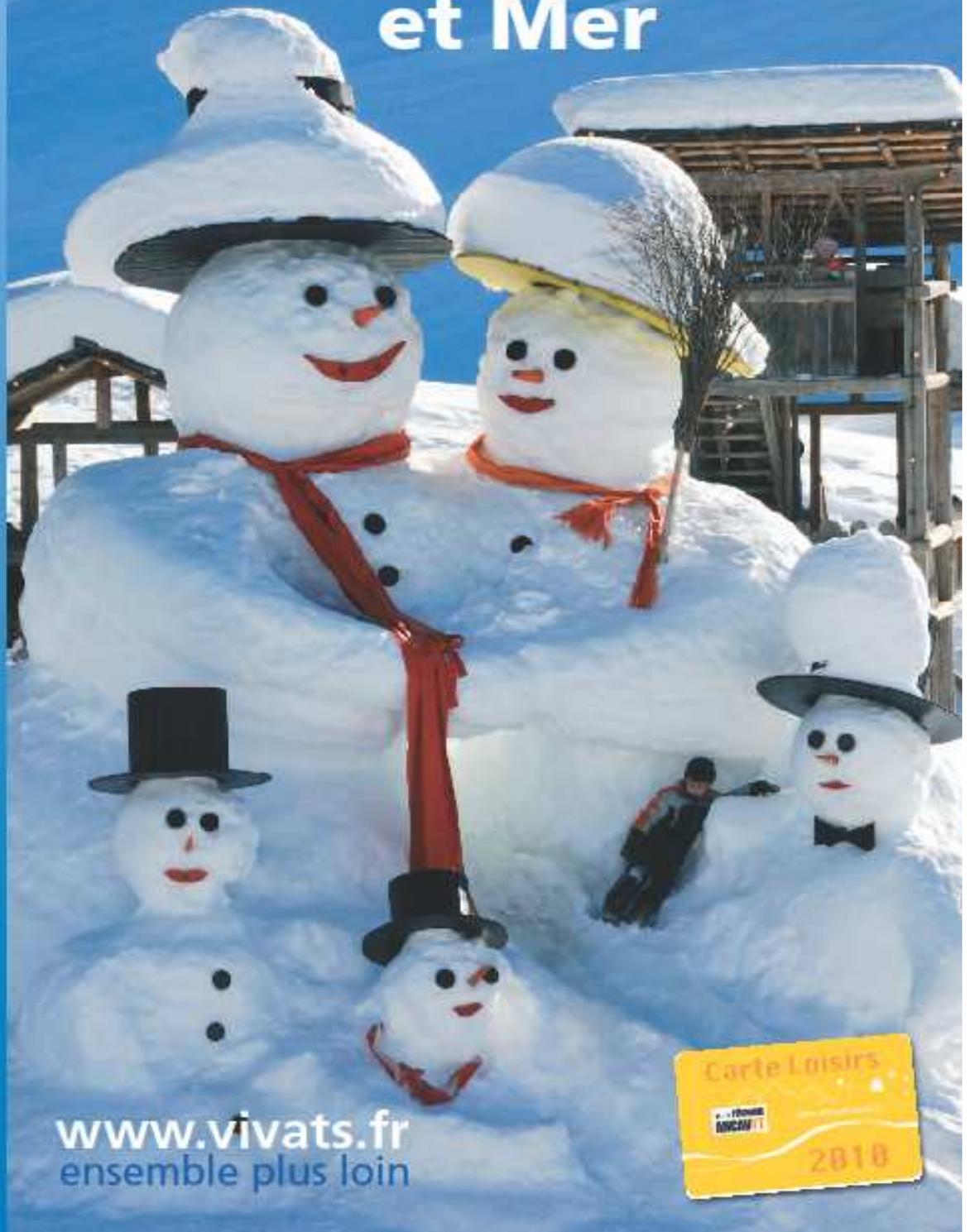
36 rue Clovis 76600 LE HAVRE - Tél. : 02 35 21 69 63 - Fax : 02 35 21 82 39 - [reservations@vivats.fr](mailto:reservations@vivats.fr)

*Valmorel*  
*Les Cochés*  
*La Norma*  
*Courchevel*  
*Champagny*  
*Les Ménulens*  
*Saint-Sorlin*  
*Les Arcs 1600*  
*Valloire*  
*Val-Thorens*  
*Orelle*  
*Termignon*  
*La Toussuire*  
*Châtel*  
*Saint-Gervais*  
*Les 2 Alpes*  
*Chamrousse*  
*Gresse en Vercors*  
*Orclères*  
*Superdévoluy*  
*Serre-Chevalier*  
*Risoul*  
*Isola*  
*Arreau*  
*Font-Romeu*  
*La Bresse*  
*Xonrupt*  
*Les Rousses*  
*Mijoux Lelex*

*Sainte-Maxime*  
*Cavalalre*  
*Saint-Briac*  
*Normoutier*

Pour vos  
vacances  
de Pâques  
rendez-vous  
en page 20

## Montagne et Mer



[www.vivats.fr](http://www.vivats.fr)  
ensemble plus loin

